



VILLE DE MILLY-LA-FORÊT
91490

Téléphone : 01 64 98 80 07
Fax : 01 64 98 79 21

Milly-la-Forêt, le 05 avril 2019.

Objet : Convocation au Conseil Municipal.

Chère Collègue, Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le :

Jeudi 11 avril 2019 à 20h30

ORDRE DU JOUR

1. Etablissement de la liste préparatoire annuelle 2019/2020 des jurés d'assises
2. Octroi des subventions communales aux associations locales
3. Vote des taux d'imposition
4. Approbation du budget primitif principal 2019 de la Ville
5. Affectation du résultat du compte administratif 2018 des bâtiments sociaux
6. Approbation du budget annexe primitif 2019 des bâtiments sociaux.

Veuillez agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Patrice SAINSARD.

Commune
adhérente



INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Liste des décisions du Maire prises dans le cadre des délégations accordées par délibération du Conseil Municipal en date du 8 février 2016 :

- Décision du Maire en date du 21 mars 2019 – Acceptation du devis de la société SCHINDLER pour remplacer la carte de commande de l’ascenseur au Musée Bédu, pour un montant HT de 1 863,30 €
- Décision du Maire en date du 22 mars 2019 – Acceptation du devis de l’association « CHAPELLE SAINTE BLAISE DES SIMPLES » pour l’achat de cadeaux aux futurs mariés, pour un montant TTC de 800 €
- Décision du Maire en date du 22 mars 2019 – Acceptation du devis de la société OGEO relatif à l’achat de fournitures pédagogiques pour l’Accueil Périscolaire Maternel, pour un montant HT de 677,58 €
- Décision du Maire en date du 25 mars 2019 – Acceptation du devis de la société ISI EXPERT pour prolonger le contrat de l’infogérance complète du parc informatique communal, pour un montant HT de 1 440 €
- Décision du Maire en date du 28 mars 2019 – Acceptation du devis de la société THERMOCLIM pour réparer la fuite sur le système de climatisation du multi-accueil, pour un montant HT de 724,20 euros
- Décision du Maire en date du 04 avril 2019 – Acceptation du devis fourni par GROUPE MONITEUR, d’un montant TTC de 1 068 € pour la publication d’une offre d’emploi
- Décision du Maire en date du 04 avril 2019 – Acceptation du devis fourni par la société « Services Environnement Assainissement » (SEA), afin de vérifier l’état des réseaux d’eaux pluviales rue Farnault, pour un montant HT de 1 190 euros

POUVOIR

Je soussigné Madame/Monsieur....., agissant en qualité d’Adjoint au Maire/de Conseiller Municipal donne pouvoir à pour voter en mes lieu et place à la séance du **Conseil Municipal du 11 avril 2019**.

Fait à Milly-la-Forêt, le.....